

-----  
**MAIRIE**  
**D'**  
**ALBA LA ROMAINE**  
**07400**  
-----

Téléphone : 04 75 52 43 52  
Télécopie : 04 75 52 45 71  
E-mail : [mairie-alba@wanadoo.fr](mailto:mairie-alba@wanadoo.fr)

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR LA VICE PRÉSIDENTE  
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil d'Administration du 2 avril 2012.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délégation accordée à Mr le Président par délibération du Conseil d'administration du C.C.A.S. en date du 26 mars 2009,  
VU L'arrêté du 03 avril 2009 portant subdélégation de fonction au Vice président du C.C.A.S.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil d'Administration les décisions prises par Mr le Président ou Mme la Vice Présidente en vertu de ces délégations,

La Vice présidente informe le conseil des décisions qu'elle a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil d'Administration prend note des décisions suivantes prises par la Vice présidente depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration.

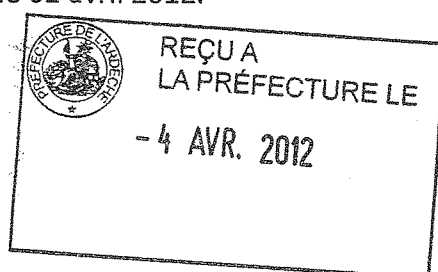
**1 – Décision du 28 octobre 2011 :**

Acceptation du reversement de la somme de 132,00 € par la société Accor Service France de la quote part du montant des tickets restaurant perdus ou périmés revenant à la commune conformément à la réglementation en vigueur, pour l'année 2010. Ce reversement est destiné aux œuvres sociales de la collectivité.

**2 – Décision du 06 décembre 2011 :**

Acceptation d'un don de 100.00 € de Monsieur DUPUY Philippe, domicilié 50 rue de Rome à Paris, pour l'action sociale de la commune.

Fait à Alba La Romaine, le 02 avril 2012.



Le Vice présidente,  
Christiane CROZIER.

